

*Questions orales***LA SÉCURITÉ AÉRIENNE****L'ENTRETIEN DES APPAREILS DU GOUVERNEMENT ONTARIEN**

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Après le rapport cinglant par lequel le directeur régional de la réglementation aérienne de Transports Canada signalait récemment les graves déficiences de la flotte aérienne du ministère ontarien des Ressources naturelles aux plans de la navigabilité, de l'entretien et de l'inspection, qu'est-ce que le ministre entend faire pour amener le gouvernement ontarien à maintenir ses appareils en bon état de marche et de sécurité, et éviter que les compressions budgétaires de cette province ne mettent en péril la sécurité aérienne?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, les services de Transports Canada font enquête. Le gouvernement ontarien devra, bien sûr, respecter comme tout le monde les mesures de sécurité et la réglementation aérienne.

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE PROVINCIAL

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, le ministre partage-t-il l'avis de son collègue conservateur, le ministre ontarien des Ressources naturelles, qui a dit en réponse aux questions qui lui étaient posées à ce sujet: «Le ministère des Transports a autre chose à faire que de chercher à contre-analyser un autre organisme public.» Est-ce que cela va influencer sur les décisions du ministre?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, je répète que Transports Canada fait enquête. Lorsque ce sera achevé, j'en annoncerai les résultats.

* * *

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA**L'ANNONCE D'UNE RÉVISION DU RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC—LES MESURES DE COORDINATION**

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En fin de semaine, le premier ministre Lévesque a déclaré que son gouvernement comptait réviser en profondeur le Régime des rentes du Québec. Le ministre a-t-il rencontré son homologue provincial pour coordonner toutes les modifications prévues au Régime des rentes du Québec avec celles qu'il faudrait nécessairement apporter au Régime de pensions du Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'avais prévu une rencontre avec mon homologue québécois qui devait avoir lieu deux ou trois jours après sa démission. Je n'ai donc pas pu lui en parler.

Je suis fort conscient des problèmes que le député a signalés et c'est certes dans cet état d'esprit que je vais en discuter lors que la rencontre aura lieu.

LE CALENDRIER

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Le gouvernement est-il prêt à présenter le calendrier des modifications et des améliorations à apporter au Régime de pensions du Canada, améliorations qui, je pense, et tous les autres députés partagent probablement mon avis, ont beaucoup trop tardé?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis pas encore prêt à présenter un calendrier précis des modifications envisagées, mais le député peut être assuré que cette question me préoccupe beaucoup et que j'entends m'en occuper. Il sera question dans le budget des mesures concernant la refonte des pensions, mais il est difficile pour l'instant de dire quand au juste on les étudiera.

* * *

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**ON DEMANDE LE RENVOI DES CONTRATS AU COMITÉ**

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Si l'on en croit le numéro de samedi de la *Gazette* de Montréal, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a retiré récemment à un consortium du Québec un contrat de 6 millions de dollars pour l'ACDI qui lui avait été accordé par son prédécesseur libéral pour le donner, à la place, à un consortium de la Colombie-Britannique qui était le meilleur soumissionnaire, au départ, selon les critères de l'ACDI.

Le ministre pourrait-il nous garantir que tous les contrats de l'ACDI seront dorénavant accordés en fonction du système de points élaboré par l'ACDI? A cette fin, le gouvernement déposera-t-il les soumissions et les évaluations au comité permanent compétent?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je n'ai pas lu l'article dont parle la députée. J'en prendrai connaissance et j'accorderai l'attention voulue aux instances qu'elle a présentées dans sa question.

ON DEMANDE UN EXAMEN PAR LE MINISTRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, lorsque le ministre examinera le système de points que l'ACDI utilise et le dépôt possible des soumissions et des évaluations, envisagera-t-il également—surtout s'il accède à ces deux demandes—d'abolir le comité conservateur chargé de faire un choix parmi les soumissions?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je n'ai connaissance d'aucun comité de ce genre, et je crois que je le saurais s'il en existait un. Quoi qu'il en soit, j'examinerai de très près les instances de la députée.